

Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

N°24-Décembre 2022

ISSN 2073-9303

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicite Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dja Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Yayo née N'cho Amalatchy Jacqueline	Production et valorisation artisanale des petits pélagiques par les ghanéens en Côte d'Ivoire	9
Sinaly TRAORÉ Mamadou FOFANA	Facteurs de crispation des relations de cohabitation et recomposition des dynamiques de solidarité autour du parc national du Mont Péko	21
Gbougnon Martine Karamoko Vasseko	Le métier d'éducateur dans l'enseignement secondaire public en Côte d'Ivoire	30
Aimé MOUDJEGOU MOUSSAVOU	Grèves, crises politiques et formation des corps professionnels dans le secteur public gabonais	47
Dany Daniel BEKALE	Enseigner la mémoire collective au Gabon : une tâche problématique dans l'école moyenne	59
Marcel BAGARE Dognon Lucien BATCHO Esther Delwendé KONSIMBO	Communication politique et non-violence en période électorale : cas des élections couplées d'octobre 2020 au Burkina Faso à travers le media en ligne " <i>lefaso.net</i> "	71
Ounone KPANTE	La formation initiale a la fonction de chef d'établissement scolaire au Togo : un outil de gestion professionnalisante	83
Yemboaro Pacôme LOMPO Kiss-Wend-Sida Romaine ZANGRE/ KONSEIGA Yisso Fidel BACYE	Les personnes déplacées internes (pdi) face à la covid-19 dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) : vulnérabilité et résilience.	96
Abdoulaye GUINDO Issa DIALLO Biramapho LY	L'alcoolisme des jeunes filles comme un problème de santé publique au Mali : cas de la commune IV du district de Bamako	110
Yves Arnaud YOUMA Lucien OUÉDRAOGO Gabriel SANGLI Konan Jérôme	Services écosystémiques de la forêt classée de Tiogo dans le Centre-Ouest du Burkina Faso en déforestation	123
	Le système de protection du parc national de la Comoé	138

KOUAKOU M'Bra Kouakou Dieu-Donné KOUADIO Kouassi Kan Adolphe KOUADIO	(Côte d'Ivoire) : un dispositif à la hauteur des enjeux ?	
Bertin YANGA NGARY Bertrand D NDOMBI BOUNDZANGA Djeneric SAKA ALANDJI	Ressources humaines et offre de soins médicaux en zone rurale. Problèmes actuels et perspectives au Gabon	150
Géraud AHOUANDJINO Ousmane BEREPA Patrick AFFOIGNON Laurinda AKLOBO	Communication familiale et comportements sexuels à risque chez les collégiens du Couffo (Bénin)	162
Alain BOUSSOUGOU	La sédentarisation des populations dans la région d'Ekouk (Gabon)	174
Aaron FOUNDHO	Parrainage et situation des élèves à Banikoara	187
Mangliwè ENETEM Ayemi Akessime LAWANI	Analyse de la contribution de la société civile dans l'amélioration des centres d'accueil des enfants vulnérables au Togo : cas du projet d'accompagnement de l'ONG Creuset Togo	201
HOUEDJISSI Fingbe Ghislain	Gouvernance des pesticides et enjeux de coulisses dans les espaces peri-urbains et ruraux : cas des départements de Bouaké et de Tiebissou	216
Affoué Rachel KOFFI Kra Valérie KOFFI	Maintien des usages de l'eau du barrage à Taabo : la communication de lutte contre les schistosomiasés à l'épreuve	230
Kouakou Albert YAO Kouakou G. Barnabas KONAN	La sexualité des femmes en situation de handicap et vivant avec le VIH/Sida dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Daloa et Yamoussoukro en Côte d'Ivoire	243
Régis Ollomo Ella	Détermination nominale et construction génitive en	255

shiwa, langue Bantu du Gabon

Sadji N’Gbansonhfi GBANDEY Kodjo SOSOE	Engagement affectif et comportements de citoyenneté organisationnelle des agents de l’école supérieure d’administration et de gestion notre dame de l’église (esag-nde)	266
Michael MARAS	Écoles coraniques itinérantes, « Mahadjiris » et scolarisation aux écoles conventionnelles dans le Département du Logone et Chari, Extrême-nord Cameroun	277
Simon Pierre TIBIRI ZONGO Mathias Siaka GUE	Enseignement-apprentissage de la lecture courante dans l’enseignement primaire au Burkina Faso : les pratiques enseignantes sont-elles un frein ?	286
TCHANTIPO Sai Sotima M Gniré KORA GUERRA	Fondements de la dépigmentation cosmétique volontaire de la peau par les filles et femmes de Cotonou	297
E ZUO EPSE DIATE Sabine A TONAN T Yao ADOU Axel D D NASSA	Analyse des conflits fonciers entre les jeunes, les chefs de familles et l’état dans la mise en valeur des terrains périurbains de la métropole abidjanaise	309
SABLÉ Léhoua P ANGAMAN Kadio Mathieu	La question du statut épistémologique de la médecine : De Claude Bernard à Georges Canguilhem	322
Mama DJAUGA Sanni S SABI OROU BOGO François ALLOGNON	Cartographie des poches de criminalité transfrontalière dans la commune de Pèrèrè au Bénin (Afrique de l’Ouest)	333
Z MENIE OVONO O ISSA BOUYEBI Marie T ITONGO Jean B MOMBO	Apport de l’imagerie satellitale optique et radar a la caractérisation des inondations dans le grand Libreville (Gabon)	346

Les personnes déplacées internes (pdi) face à la covid-19 dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) : vulnérabilité et résilience.

Internally displaced persons (idps) facing covid-19 in the city of Ouagadougou (Burkina Faso) : vulnerability and resilience

Yemboaro Pacôme LOMPO
Université Joseph KI-ZERBO
Email : yemboaropac@gmail.com

Kiss-Wend-Sida Romaine ZANGRE/KONSEIGA
Université Thomas SANKARA / Centre Universitaire de Dori
Email : romizangre@gmail.com

Yisso Fidèle BACYE
Université Thomas SANKARA / Centre Universitaire de Tenkodogo
Email : fideleyisso@gmail.com

Résumé : La crise sanitaire du coronavirus ou du Covid-19 fut fortement ressentie par les personnes déplacées internes (PDI) suite à la crise sécuritaire et humanitaire que connaît le Burkina Faso depuis 2014. L'objectif de cet article est de cerner le rapport de vulnérabilité et les stratégies de résilience de ces dernières face au Covid-19. La recherche a été conduite dans l'arrondissement N°9 de la ville de Ouagadougou. Les données ont été recueillies auprès des PDI suivant la méthode qualitative, les techniques d'entretien semi-directif et de l'observation directe. L'article montre que les PDI, au-delà de la vulnérabilité liée à la situation de leur départ pour Ouagadougou sont confrontées à d'autres types de vulnérabilité qui sont liés à la politique de leur prise en charge dans la ville d'accueil de Ouagadougou avant et surtout en pleine Covid-19. Les stratégies d'adaptation auxquelles elles font recours sont celles liées à l'insécurité alimentaire, notamment la diminution de la quantité d'aliments consommés par jour et le développement d'activités génératrices de revenu.

Mots clés : Personne déplacée interne, vulnérabilité, résilience, Burkina Faso

Abstract: The coronavirus or Covi-19 health crisis was strongly felt by internally displaced persons (IDPs) following the security and humanitarian crisis in Burkina Faso since 2014. The objective of this article is to identify the vulnerability and resilience strategies of IDPs in relation to Covid-19. The research was conducted in the N°9 district of the city of Ouagadougou. Data was collected from IDPs using qualitative methods, semi-structured interviews and direct observation. The article shows that the IDPs, beyond the vulnerability linked to the situation of their departure for Ouagadougou, are confronted

with other types of vulnerability linked to the policy of their care in the host city of Ouagadougou before and especially in the midst of Covid-19. The coping strategies they resort to are those related to food insecurity, including reducing the amount of food consumed per day and developing income-generating activities.

Keywords : Internally displaced person, vulnerability, resilience, Burkina Faso

Introduction

A la fin de l'an 2019 et le début de l'an 2020 apparaît un virus de la famille des coronavirus: SARS-CoV-2 en Chine. Le premier cas a été découvert le 17 novembre 2019 dans la province du Hubei (W. AUDUREAU ET M. VAUDONO, 2020). Dès le mois de décembre, les autorités chinoises annoncent une contamination de plus de soixante personnes dans la ville de Wuhan dans la même province. C'est ainsi que les spécialistes des infections virales et bactériennes ont entrepris une étude diagnostique ciblant vingt-deux germes pathogènes respiratoires (18 virus et 4 bactéries). Ce kit diagnostic révélant un résultat négatif, pousse les médecins chinois à déclarer l'apparition d'un nouvel agent pathogène respiratoire (Z. NA et al., 2020). Suite à cette déclaration, les centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis et l'OMS ont animé un point de presse le 29 Janvier 2020 en communiquant sur les risques d'une épidémie (D. YOHAN, 2020). D'une simple épidémie dont le foyer principal était en Chine, la Covid-19 a été, en moins de trois mois, qualifiée par l'Organisation mondiale de la santé, d'urgence de santé publique de portée internationale (OMS, 2020). Plus tard, en mars 2020 l'épidémie a été qualifiée de pandémie. Avec une propagation à croissance exponentielle, la pandémie de Covid-19 va atteindre un total de 186 pays du monde dont 52 en Afrique à la date du 17 avril 2020 (MOYOU, 2020).

Le Burkina Faso a enregistré ses premiers cas confirmés le 9 mars 2020. Face à cette crise sanitaire, les autorités gouvernementales ont élaboré un plan de riposte avec des mesures drastiques pour endiguer la propagation de la maladie sur le territoire national. Mais ces mesures faut-il le souligner ont des répercussions importantes sur les conditions de vie des populations en général et des populations vulnérables en particulier (Programme alimentaire mondial, 2020). Selon Overseas Development Institute, toutes les recommandations prises par les États pour limiter la propagation du Covid-19 sont aussi de réels défis pour les plus vulnérables, car « la pauvreté peut alimenter la contagion, mais la contagion peut également créer ou aggraver l'appauvrissement » (Planète enfant et développement, 2020 :8). Conscient de ce phénomène, le gouvernement burkinabè a pris des mesures d'accompagnement le 2 avril 2020 pour contrer cette situation. L'une des mesures d'accompagnement est celle sociale. Elle est constituée de la prise en charge des consommations d'eau et d'électricité, la réactivation des boutiques témoins de la Société Nationale de Gestion des Stocks, etc.

Au Burkina Faso, la pandémie à Coronavirus, émerge dans un contexte marqué par une précarité sécuritaire aiguë caractérisée par des mouvements migratoire massifs des populations avec plus de 1 719 332 personnes déplacées internes au 30 septembre 2022 (OCHA, 2022).

Que ce soit officiellement ou officieusement, des personnes déplacées internes vivent dans la précarité à Ouagadougou, souvent sans emploi ni logement, dépourvues de ressources de prise en charge sanitaire et d'alimentation. Ces personnes qui vivaient essentiellement de dons avant l'avènement du Coronavirus, ont été davantage socialement exclus. En effet l'adoption des mesures barrières de lutte contre la propagation du virus dans le pays telle

que le confinement a entraîné la réduction des aides et des dons en faveur de ces dernières. Comment les personnes déplacées internes ont-elles survécu à la période de la maladie à Coronavirus ? L'objectif de cette recherche est de cerner les différentes stratégies qu'elles déploient pour assurer leur survie dans la situation de confinement.

1. Méthodologie

Cette étude, conduite auprès des personnes déplacées internes (PDI) de l'arrondissement N°9 de la ville Ouagadougou, a privilégié l'approche qualitative à travers des entretiens individuels semi-structurés et d'observation directe sur les lieux d'habitation des PDI. Le corpus empirique discursif (J. P. OLIVER DE SARDAN, 2008) de ce travail est construit uniquement sur la base de ces techniques d'enquêtes qualitatives conduites dans le mois d'avril 2020. Les thématiques abordées dans la discussion sont entre autres : i.) condition de vie des PDI dans les zones d'insécurité ; ii.) condition de vie des PDI dans la ville de Ouagadougou ; iii.) connaissance des PDI de la maladie à Covid-19 et les mesures prises par le gouvernement pour stopper sa propagation ; iv.) stratégies de résilience des PDI par rapport aux différentes mesures drastiques prise par le gouvernement.

Un échantillon de 16 PDI fut enquêté par le biais de la technique d'échantillonnage de boule de neige. Une fois que la cible est détectée et après avoir obtenu son consentement à participer à l'étude, nous administrons directement l'entretien sous enregistrement à l'aide d'un dictaphone pour être transcrits. Parmi les 16 personnes déplacées internes interrogées, il y a 5 hommes et 11 femmes. La prédominance des femmes dans l'échantillon s'explique par le fait que d'une part, elles sont majoritaires sur les sites des PDI parce que, soit les maris sont restés pour lutter contre les terroristes notamment en s'enrôlant dans les groupes des volontaires pour la patrie (VDP) ou soit ils ont été assassinés par les terroristes puisque ce sont les hommes leur principale cible. D'autres part, cela peut s'expliquer par le fait les hommes malgré la situation sont obligés de sortir trouver la nourriture pour la famille. Donc, dans la journée ils ne sont pas dans les ménages. Toutes les personnes déplacées interrogées viennent de deux régions voisines à savoir, la région du centre-nord et du sahel. L'observation directe s'est faite simultanément avec l'administration des entretiens, et au cours de deux séances de sensibilisation sur le terrain d'enquête, animées par des volontaires. Les indicateurs qui ont fait l'objet d'observation sont : le type de logement, la commodité de l'espace occupé, l'activité pratiquée et la disponibilité des services d'assainissement et d'hygiène.

L'étude étant axée sur une approche compréhensive, les données ont été analysées et interprétées suivant la technique de l'analyse de contenu.

2. Présentations des résultats

Les résultats de cette recherche sont regroupés en cinq principaux thèmes. Ils comprennent entre autres les perceptions de la Covid-19 par les PDI, le rapport à la notion de vulnérabilité et de résilience, leur situation de départ et conditions de vie dans le milieu d'accueil en ville.

2.1 La situation qui a conduit le départ des PDI pour Ouagadougou

Depuis plus de 5 ans, le Burkina Faso vit dans une situation d'insécurité sans précédente. Une bonne partie de son territoire est occupée par des groupes terroristes. Des personnes se sont retrouvées soudainement sans maison, sans activité et avec des biens et actifs détruits. Cette situation va donc amener les personnes affectées à se déplacer temporairement et

parfois en permanence à la recherche du mieux vivre. Selon l'enquêté N°5 (homme, marié): « Nous avons fui nos localités et abandonner nos maisons ». Donc, depuis que les attaques ont commencé les ménages se sont retrouvés dans l'obligation d'abandonner leurs maisons. C'est ainsi que l'enquêté N°4 a déclaré ceci : « Les conflits ont commencé ça fait plus de 3 ans. Si tu es assis et que l'on tue tes enfants devant toi, vous voyez que ce n'est pas simple. C'est pour ça que nous sommes venues ici ». Il a décrit par ailleurs leur situation de départ en ces termes : « Quand on était à Sirigaga les malfaiteurs ont tué notre pasteur et par la suite tué des membres d'une famille proche. Je vous dis que la nuit les enfants dorment sur les arbres. Quand ils arrivent et ils constatent que les cours sont désertes, ils partent regarder sur les arbres quand ils voient quelqu'un ils le tuent. Nous avons dit à nos enfants si c'est comme ça on n'a qu'à fuir pour venir à Ouagadougou » (Enquêté N°4, Une vieille femme). Dans les propos de cette mère, le choix de se déplacer dans d'autres contrées et laisser tout derrière eux était une question de vie ou de mort. C'est ce que traduisent aussi les propos de l'enquêté 8 : « Quand on était dans notre village, on dormait et les malfaiteurs sont venus tuer 16 personnes dans la cour voisine. La nuit nous avons fui pour aller dormir dans des trous ; et le lendemain nous sommes venus ici à Ouagadougou ». Le déplacement a concerné aussi les agents de l'État. Certains ont perdu leur emploi et se sont retrouvés sur les sites des PDI pour espérer une vie meilleure. Parlant de perte d'emploi, cette personne interrogée a raconté son histoire : « Moi là où je suis là, j'étais dans l'enseignement, je servais à Djibo, je suis venu ici avant les autres quand l'affaire-là a commencé, j'ai tous mes petits frères ici avec moi ils valent six, c'est avec le peu que j'avais là qu'on s'est débrouillé pendant deux mois, mais avec les aides de bonne volonté nous avons vu que ça va un peu ; si c'est de dire tout le nombre avec les femmes de mes frères, nous ne sommes pas moins de 20 ici » (Homme marié, Responsable du site N°1 des PDI, Enseignant du primaire). Dans ces propos, le constat est que les agents de l'État font partis des premières personnes à se déplacer dès le début des attaques terroristes dans ces localités.

2.2 Connaissances de la Covid-19 par les PDI

Les personnes déplacées internes interrogées ont, dans leur majorité, affirmé avoir entendu parler de la maladie. Aussi, elles ont estimé que la maladie de la Covid-19 est présente au Burkina Faso, mais qu'elles ne connaissent pas quelqu'un qui a déjà contracté la maladie. Cela s'entend dans les propos de cet enquêté : « *Nous ne connaissons pas la maladie. Tout ce que nous savons est que tout le monde peut contracter la maladie* » (Enquêté N°3, Femme, Chef de ménage). L'exemple des propos de cette dernière montre que les PDI sont conscients que la Covid-19 ne fait pas de distinction selon le sexe ni de statut social. Pour corroborer cet exemple, un autre enquêté affirme ceci en parlant de la Covid-19 : « *non un riche n'a pas de maladie qui lui est propre. Quand il y a une maladie, c'est tout le monde. La maladie à Covid-19 ne trie pas que tu sois riche ou pauvre tu peux être infecté* » (Enquêté N°2, Homme, célibataire). Dans l'un ou l'autre, toutes ces personnes interviewées ont montré qu'elles ont des informations que nous jugeons utile par rapport à la maladie à Covid-19. Par ailleurs, en abordant les questions en lien avec le mode de transmission et les mesures barrières pour limiter la propagation du corona virus, toutes les personnes interrogées ont illustré plus ou moins ces mesures dans leur discours. Par exemple, à la question de connaissance des mesures barrières, cet enquêté a indiqué que : « *On doit observer une distance d'un mètre. On ne doit plus éternuer au hasard. On ne doit plus se saluer. On doit se laver régulièrement les mains au savon* » (Enquêté N°12, Femme mariée).

Par contre, pour les questions de l'efficacité de ces mesures dans la lutte contre la Covid-19, certaines personnes enquêtées estiment qu'il y ait des mesures qui ne sont pas du tout efficaces notamment, le port du masque. Pour ces dernières, le masque que les commerçants vendent dans nos marchés ne sont pas fait pour lutter contre le Covid-19, mais pour se protéger contre la poussière. C'est ce que traduisent les propos de l'enquêté N°2 « *C'est parce que les autorités ont dit de porter seulement, sinon c'est la poussière qu'il recueille ce n'est pas la maladie. Si la maladie vient seulement tu la contractes* » (Enquêté N°2, Homme, célibataire). Ces connaissances plus ou moins exactes de la Covid-19 par les PDI se justifient entre autres par le fait qu'elles écoutent régulièrement les radios. C'est ce que cet enquêté a notifié dans son discours : « *On dit que nous devons adopter des mesures barrières notamment ne pas se regrouper, ne pas éternuer au hasard, et porter des cache-nez. C'est ce que nous entendons à la radio* » (Enquêté N°9, Femme mariée). En rappel, pendant le confinement les radios communautaires ont été utilisées pour relayer les informations sur les différentes mesures drastiques prises par le gouvernement ainsi que sur les mesures d'accompagnement. Elles ont aussi servi des canaux de sensibilisation de la masse populaire.

Aussi, les observations sur le terrain ont permis de constater la présence des groupes de volontaires qui faisaient du porte à porte pour sensibiliser les PDI sur les mesures et les pratiques pour contrer la maladie, notamment en leur donnant des lave-mains avec du savon en boule ou en liquide et des masques de protection. Les propos de l'enquêté N°4 le confirme: « *il y a des agents de santé qui sont venus nous sensibiliser sur la pandémie. Ces derniers nous ont donné de quoi se laver la main et se protéger contre la maladie* » (Enquêté N°4, Une vieille Femme). En effet, on peut conclure que le niveau de connaissance des PDI de la maladie à Covid-19 se justifie par le fait que ces dernières suivent l'actualité du pays à travers les émissions radiophoniques et aussi par les sensibilisations portées par les associations communautaires sur les sites des PDI.

2.3 Conditions de vie des PDI dans la ville de Ouagadougou avant le Covid-19

Les conditions de vie des PDI sont plus préoccupantes dans les zones urbaines densément peuplées. Les espaces libres disponibles dans ces zones n'offrent pas de solutions permettant d'accueillir les déplacés dans de bonnes conditions. Pour ce qui concerne la ville de Ouagadougou, la plupart de ces endroits sont inondables, insalubres et dépourvu des services d'assainissement. Le gouvernement burkinabè, dans ce sens, avait à travers un point de presse indiqué que la ville de Ouagadougou n'a pas de commodités requises pour recevoir des PDI. Interrogé sur la décision du gouvernement burkinabè par rapport à leur arriver à Ouagadougou, cet enquêté a répondu que : « *Ils sont venus ici nous dire que de repartir à Foubé que c'est là-bas qu'ils peuvent nous prendre en charge que sinon ils ne nous reconnaissent pas ici en tant que personnes déplacées internes* » (Enquêté N°6, Homme marié, responsable du site N°2 des déplacés de Ouagadougou). La décision du gouvernement burkinabè peut être qualifiée de normative. Pour le gouvernement, les sites sont aménagés dans les zones des conflits armés pour accueillir les PDI. Donc, par principe toutes les PDI de la ville de Ouagadougou devraient être dans ces sites situés à Barsalgho, Foubé et à Kelbo.

En rappel, Foubé est une localité située dans la commune de Barsalogo, la province du Sanmatenga dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso. Kelbo quant à elle, est une commune rurale située dans la province du Soum, dans la région du Sahel. Dans ces différentes localités, il existe des sites pour PDI depuis 2016. Selon A. FODOU (2019), entre 2016 et 2019, les localités de Kelbo, de Foubé et de Barsalogo comptabilisaient près

30 000 PDI réparties dans les sites et les ménages d'accueil. En 2021, selon un rapport de OCHA, la province du Sanmatenga à elle seule enregistrait 466 314 personnes déplacées internes (OCHA, 2021).

Cependant, le constat est que les personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou ont refusé de rejoindre ces sites. Elles estiment que leur relocalisation dans les camps aménagés pour les accueillir est un prétexte pour augmenter leur vulnérabilité. C'est ce qu'attestent les propos de l'enquêté 14 : « *Ils ont dit qu'il faut qu'ils repartent chez eux sinon qu'ils ne vont pas les aider, pourtant c'est une des zones très très dangereuse c'est Foubé ; La distance entre Foubé et Yirgou ne vaut même 20 KM, c'est un gros village qui n'est pas loin de chez nous, mais à cause de l'affaire de Yirgou les gens viennent frapper les habitants de Foubé. Actuellement même les habitants de Foubé sont en train de fuir aussi, donc tu te débrouilles avec les moyens que tu as pour venir ici et après on dit qu'on va vous ramener avec des cars pour que vous habitez là-bas, ça c'est nous ramener à l'abattoir ce n'est pas possible, donc il faut qu'il ait la paix seulement pour que chacun puisse retourner chez lui* » (Enquêté N°14, Homme marié, Responsable du site N°1 des PDI, Enseignant du primaire). Dans ces propos, on comprend dans une certaine mesure que les attaques perpétrées contre la population sont des représailles et n'ont aucun fondement religieux. Donc, pour les victimes de ses représailles, la meilleure façon de les échapper, c'est de quitter dans la zone. C'est pourquoi, partir sur les sites planifiés ou retourner chez soi est difficile à accepter par les PDI de la ville de Ouagadougou. Elles sont déterminées à y rester jusqu'à ce que la paix soit instaurée dans leurs villages.

Être une personne déplacée interne sans rien dans une zone où les conditions ne sont pas toutes réunies pour sa prise en charge est synonyme de précarité et de vulnérabilité. L'enquêté N°10 (femme, mariée) a indiqué en ce sens que : « *Quand nous sommes arrivés à Ouagadougou, on nous a accueilli dans les écoles* » et l'enquêté N° 12 (femme, mariée) complète en disant que : « *Là-bas c'est compliqué nous n'avons même pas un endroit pour dormir et même déposer nos affaires sereinement. En saison hivernale c'est catastrophique. L'eau rentre dans les logements. Il y'a même certains qui sont sortis chercher des maisons à louer ailleurs* ». Selon Radars info Burkina, c'est ce qui amène certains PDI à exprimer leur plainte en ces termes : « *Au village, on n'avait pas grand-chose, mais au moins on avait nos ânes et nos bœufs avec lesquels on faisait l'agriculture. Certains d'entre nous s'en sortaient dans le commerce et bien d'autres activités. C'était largement mieux que ce que nous vivons ici. Ce que nous avons vécu est grave ; il y a eu plusieurs attaques de nos villages. Nous avons espéré que la situation allait s'améliorer, mais nous avons finalement dû nous rendre à l'évidence* » (Radars info Burkina, 2019 :2).

Louer une maison dans la ville de Ouagadougou en tant que PDI n'est pas une chose facile mais, certains déplacés n'ont le choix que d'oser le faire d'où les mots de l'enquêté N°14 « *Oui il y en a qui sont en location, ils l'ont fait croyant qu'ils vont travailler et avoir l'argent pour payer mais actuellement ils ont des problèmes avec leurs bailleurs* ». C'est en ce sens qu'il lance un cri de cœur en ces termes : « *Notre doléance c'est pour que l'État trouve quand même les moyens ou qu'il fasse un effort pour accompagner les déplacés, parce que quoi qu'on dise, moi je ne leur donnerai pas raison du fait qu'ils disent que ce sont des déplacés qui sont venus à Ouagadougou donc ils ne vont pas les aider et ceux qui sont restés en province là vont avoir les aides ; Quand quelqu'un se déplace et laisse tout derrière lui, c'est parce qu'il n'a pas le choix, sinon si c'est choisir de venir à Ouagadougou ici, des paysans, cultivateurs, éleveurs, venir laisser tout et ne savant pas faire quoi d'autre que cultiver si on leur disait de venir ils ne vont jamais venir, donc en*

fuyant c'est ta vie que tu veux sauver » (Enquêté N°14, Homme marié, Responsable du site N°1 des PDI, Enseignant du primaire).

La zone urbaine n'est pas favorable aux personnes déplacées internes du point de vue logement, nourriture en passant par les services sociaux de base, les déplacés ne sont pas exempts de difficultés majeures. C'est ainsi que cet enquêté a dit que : *« Sincèrement nous sommes ici en tant que déplacés. Ce sont des gens qui nous apportent à manger. Nous n'avons pas de travail. Nous sommes assis seulement. Nous avons sollicité des logements pour dormir. Sincèrement ça ne dépasse pas ça »* (enquêté N°3, Femmes chef de ménage). C'est grâce aux dons de bonne volonté et l'intervention des organisations ou associations gouvernementales et non gouvernementales que les PDI de l'arrondissement N°9 de Ouagadougou ont eu le nécessaire pour leur survie avant la maladie à coronavirus. C'est ce qu'attestent les propos de l'enquêté N°4 : *« Mais sans mentir depuis que nous sommes-là, nous remercions les autorités. Ils nous ont apporté le nécessaire notamment de l'eau, de la nourriture et des habits. Maintenant après eux, les gens sont venus nous voir et nous ont donné des habits, du maïs. Chaque jour c'est comme ça jusqu'à maintenant. Nous ne saurons les remercier. Sans eux ça allait être compliqué puisque nous ne sommes pas d'ici »* (Enquêté N°4, Une vieille femme).

Cet élan de solidarité à l'endroit de ces personnes a concerné toute personne de bonne volonté selon l'expression de l'enquêté N°12 : *« Depuis que nous sommes ici, il y a toutes sortes de personnes qui nous ont apporté leurs aides. Il y a plein d'étudiants qui sont venus nous aider et s'imprégner de nos réalités. Ils nous ont apporté des nattes, des habits, du riz, de l'huile et du savon. Ils nous ont dit que c'est l'autochtone qui donne de l'eau à l'étranger »* (Enquêté N°12, femme, mariée). En effet, bien que les sites de ces personnes déplacées internes ne soient pas planifiés et aménagés par le gouvernement officiellement, ces dernières n'en manquaient pas de quoi se nourrir, où se loger et les services sociaux de base minimum avant le coronavirus. C'est ce que l'enquêté N° 14 a déclaré : *« En tout cas avant la maladie, nous pouvons dire que ça allait mieux, parce qu'avant l'arrivée de la maladie il y avait des partenaires qui venaient nous rendre visite avec des dons ce qui fait qu'ils étaient soulagés ». Il poursuit en disant que « Vraiment, franchement dit avant la maladie, ces déplacés internes vivaient quand même mieux par rapport à l'arrivée du Covid-19 là, parce qu'il y avait des associations qui venaient leur donner des vivres, des vêtements etc. ».* (Enquêté N°14, Homme marié, Responsable du site N°1 des PDI, Enseignant du primaire).

La satisfaction des personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou avant la Covid-19 était vraiment grande : *« Quand nous sommes arrivées ici la population nous a bien accueilli. On dit que ce sont les personnes qui sont les médicaments. Depuis que nous sommes arrivés on nous apporte des soutiens de tout genre, au nom de Dieu, ils nous apportent du riz, des habits, du maïs, du mil, du sorgho rouge. Honnêtement, depuis que nous sommes là ; il ne passe pas deux semaines sans qu'on ne bénéficie de l'aide avec l'appui de la mairie. Nous ne savons pas comment remercier ces bonnes volontés si ce n'est pas Dieu »* (Enquêté N°8, Femme mariée).

Avant la Covid-19, en plus des aides que les personnes déplacées internes recevaient au quotidien, l'enquêté N°2 affirme que certains se débrouillaient de leur manière pour subvenir à leurs besoins : *« Quand il n'y avait pas la maladie c'était bon, on pouvait travailler. Certains dans les marchés peuvent aller aider quelqu'un et avoir quelques choses même s'il ne dispose pas de marchandises »* (Enquêté N°2, Homme célibataire). Les conditions de vie des personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou avant le Covid-19 bien que difficiles étaient meilleures avant la Covid-19. Elles recevaient des dons

de plusieurs natures par divers acteurs individuellement ou collectivement mais. C'est ce que notre enquête N°11 affirme « *Un déplacé n'a pas de vie, c'est compliqué, nous avons sollicité des logements et dans chaque maison on peut avoir 6 à 7 personnes, il n'y a pas de maison. Par exemple je dors avec mes belles filles et il n'y a même pas d'espace* » (Enquête N°11, Femme mariée).

2.4 Les conditions de vie des déplacés à Ouagadougou en plein coronavirus

La maladie à coronavirus a rendu les conditions de vie des ménages de manière générale plus difficile. Pour les personnes déplacées internes, cette maladie est venue s'enliser dans leurs conditions de vie car elles ne gagnent plus les aides des bonnes volontés. En effet, l'enquête N°14, affirme que : « *L'impact de la maladie est négatif pour le moment, parce que ce que nous voyons, il y avait pourtant pas mal d'aides avec beaucoup de partenaires, mais avec la maladie et l'interdiction des regroupements il y a beaucoup qui ne viennent plus, d'autres viennent mais certains ont stoppé carrément, donc si vous compter sur la bonne volonté des uns et des autres et que ces gens-là arrêtent de venir, donc ce qui fait qu'actuellement leur peur c'est comment faire pour avoir à manger* » (Homme marié, Responsable du site N°1 des PDI, Enseignant du primaire).

L'apparition de la maladie sur le territoire burkinabè a changé le mode de vie des burkinabè en général et en particulier celui des personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou. Au plan alimentaire, l'enquête N°15 (femme, mariée) affirme que « *c'est difficile, nous ne pouvons plus avoir à manger comme ça* ». Cela s'explique par le fait que tous les regards sont dorénavant tournés sur la Covid-19, comment stopper sa propagation ? Comment se protéger et protéger les autres ? Tous les autres aspects étaient devenus secondaires. L'enquête N°14 relate cela en disant que « *maintenant ceux qui viennent là, viennent avec du savon, du gel, les cache-nez, etc. c'est rare de les voir avec de la nourriture, ce qui fait déjà que nous avons la peur au ventre, car si ça continue comme ça là ha là ça va chauffer* ».

En ce qui concerne le logement, certains enquêtés ont montré qu'avec les mesures de restriction, notamment la fermeture des marchés qu'ils ne seront pas capables de payer leur loyer : « *voilà nous sommes ici en location. Avec la fermeture des marchés, imagine un peu qu'à la fin du mois on me dit de payer loyer comment je vais faire* » (Enquête N°7, femme mariée).

2.5 Les stratégies de résilience des PDI face à la vulnérabilité

La problématique de la vulnérabilité chez les PDI dans la ville de Ouagadougou en pleine Covid-19 est triple: les risques de contamination, les problèmes humanitaires et l'insécurité. Cette triple préoccupation se pose avec des ambivalences: respecter le confinement sous la pression de la faim ou courir le risque de sortir en dépit de la maladie. Cette formule est traduite par l'enquête N°7 (Femme mariée) en ces termes: « *Celui qui ne mange pas est malade. Si tu forces pour sortir la maladie va te tuer aussi. Si tu t'assois au village aussi les djihadistes vont venir te tuer* ». Ainsi, la problématique de la survie des personnes déplacées internes à Ouagadougou, met en exergue à la fois la situation préexistante à leur déplacement et la politique de leur prise en charge dans les zones d'accueil pendant le Covid-19. Pour les PDI de la ville de Ouagadougou dans le désespoir, la maladie est un alibi pour les ignorer. C'est ce que traduisent les propos de l'enquête N°14 : « *Nous ne pouvons pas négliger la maladie là, mais moi je sais que dans la tête de ces déplacés là ce n'est pas la maladie qui les préoccupe, la maladie est là certes mais eux-mêmes ils voient que l'État veut profiter de la maladie pour les oublier ; ce qu'ils ont vu derrière là par*

exemple dans un village on tue 40 à 60 personnes comme ça en un seul instant avec cette maladie là quand ils estiment, ils la minimisent et il y en a même qui disent que c'est faux que ce n'est pas vrai, pour eux c'est toujours penser de ce qui c'est passer et encore ce qui va leur arriver prochainement parce que actuellement ils sont là ils n'ont pas de champs seulement les dons volontaires et l'État aussi s'est désengagé surtout pour les déplacés qui sont à Ouagadougou ici, ce qui fait que c'est difficile donc pour eux la maladie n'est pas une préoccupation » (Homme marié, Responsable du site N°1 des PDI, Enseignant du primaire).

Les personnes déplacées internes face aux innombrables défis de vie trouvent des alternatives de survie. La violation de la mesure de confinement est la principale stratégie de résilience adoptée par les personnes déplacées internes. C'est ce que renseignent les propos de l'enquêté N°2 « *Même avec la maladie, il faut toujours aller se débrouiller même si vous aller mourir, puisque vous ne pouvez pas rester à la maison avec la faim au ventre* » (Enquêté N°2, Homme célibataire). Ne sachant pas quoi faire du tout, ces dernières s'en remettent à Dieu lorsqu'elles sortent. C'est ainsi que l'enquêté N°3 nous déclare que : « *On ne sait pas quoi faire, on prie Dieu seulement. Que Dieu facilite pour qu'on puisse nous aider* » (Enquêté N°3, Femme mariée). Le choix de sortir en dépit du confinement est révélateur de l'urgence des conditions de vie des populations vulnérables qui doivent leur survie à la générosité du quotidien.

Le concept de résilience est utilisé dans cet article par rapport à la situation de vulnérabilité des PDI dans la ville de Ouagadougou face à la Covid-19. En effet, il désigne la capacité de ces dernières de résister ou de s'adapter aux changements socio-économiques liés à cette maladie. Dans ce sens, la résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe social à s'organiser de lui-même afin de faire face à une situation catastrophique spontanée. Pour les PDI de la ville de Ouagadougou les différentes stratégies indicatrices de leur capacité de résilience sont multiples et variables au gré de leurs besoins.

La gestion rationnelle des stocks d'aliments. Les aides et dons destinés aux PDI comprennent les denrées alimentaires pour la satisfaction des besoins de dignité. Avec les mesures barrières, les activités sont ralenties. De ce fait, elles ont réaménagé la gestion des stocks de vivres reçus avant la déclaration du premier cas du Covid-19 à Ouagadougou. Cela se constate dans les propos de la majorité des personnes enquêtées, « *Les bonnes volontés ne venant plus, nous procédons à une gestion rationnelle du peu qu'on avait. Nous limitons le nombre de repas par jour* » ; « *Ce que nous avons reçu auparavant c'est ça que nous prenons et économisons un peu un peu pour vivre. Et nous prions DIEU pour ne pas contracter la maladie* » ou encore « *C'est le riz qu'on nous avait donné depuis que nous prenons. On prélève avec une assiette et nous divisons en deux. On prépare une moitié à midi et l'autre le soir* ».

Au-delà de la gestion rationnelle des stocks, les PDI ont développé des activités génératrices de revenus d'où les propos de l'enquêté N°3 « *Je ramasse du sable, graviers que je vends pour acheter du bois, condiments pour préparer et manger avec mes enfants* » (Enquêté N°3, Femme mariée). Les observations sur le terrain révèlent que la vente du sable est une activité féminine. Elle consiste d'abord pour les femmes à creuser au bord des bas-fonds ou de racler dans le lit asséché, le sable qui y tapit. Ensuite, elles écrasent la terre recueillie soit avec des cailloux ou des morceaux de bois et enfin tamisent avec les plats la poudre obtenue pour séparer le sable des graviers destinés à la vente. Le prix de vente est fixé entre 3500 et 4000 Francs CFA par voyage de charrette d'âne, mais avec le Covid-19 le prix a connu une baisse: « *On vendait le voyage de gravier à 3500, 4000 frs CFA. Avec la maladie on ne sait plus quoi faire de fois on vend à 3000 ou 2500 francs* » (Enquêté N°8,

Femme mariée). Le ramassage et la vente du sable constituent l'activité principale et quotidienne des femmes enquêtées.

3. Discussion

Les résultats de la recherche mettent en reliefs les débats sur la vulnérabilité. La notion de vulnérabilité est très complexe. Selon C. O.N. MOSER (1998), « *Vulnerability refers to the insecurity of the well-being of individuals, households or communities in the face of a changing environment. Environmental changes threatening welfare can be ecological, economic, social or political... With these changes often come increasing risk and uncertainty and declining self-respect* ». Donc, en se référant à cette définition on peut affirmer que les PDI de la ville de Ouagadougou sont dans une situation de vulnérabilité. Elles vivent dans des environnements changeants au quotidien où, elles font face à des risques de perdre leur vie ou de contracter la maladie à Covid-19. Toutefois, la vulnérabilité d'un individu peut n'est pas être liée à une situation particulière comme ce fut les cas des PDI. N. GAUVIN (2015) affirme dans ce sens que, chaque individu possède une vulnérabilité propre en fonction d'aléas, d'une exposition et des capacités d'adaptation. La notion comporte alors deux éléments fondamentaux à savoir, les difficultés potentielles et la sensibilité ou le degré de préparation pour réagir aux situations de crises. Pour le cas des PDI de la ville de Ouagadougou, les résultats de cette recherche montrent qu'elles sont exposées à la maladie puisqu'elles vivent dans des endroits où il n'y a aucun service d'assainissement alors que l'une des conditions principales pour éviter la Covid-19 est l'assainissement. Le concept de vulnérabilité est non seulement dynamique mais aussi inclusif. Il prend en compte les éléments de sécurité, des moyens de subsistance, d'exposition aux risques, aux aléas, aux chocs et stress, de mécanismes d'adaptation et de liens aux actifs nets (R. CHAMBERS, 1989). La notion de vulnérabilité, que ce soit dans cette recherche ou dans les recherches précédentes, est au centre de la définition et de la caractérisation des personnes déplacées internes. C'est ce qu'atteste la définition de OCHA (2004, p.10) : « *Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat* ». La vulnérabilité ici serait l'état d'une personne en situation de risque d'être persécutée et qui cherche à sauver sa vie et/ou celle de ses proches dans son propre pays (R. CAMBREZY, 2007). C'est ce que confirme également les données de cette étude. Les personnes enquêtées ont affirmé que c'est après que les terroristes ont tué plusieurs membres de leurs familles qu'elles ont pris la décision de quitter leurs maisons pour sauver leur vie.

Par rapport à l'accueil des PDI dans les centres urbains, J. CAROLIEN ET P. ANTEA (2017) indiquent que, les PDI en milieu urbain doivent retenir plus l'attention de la part des gouvernements nationaux ainsi que des acteurs œuvrant dans le domaine de l'aide humanitaire internationale et de l'aide au développement. Cependant, il ressort de cette recherche que cette volonté n'a pas été clairement manifestée par le gouvernement à l'endroit des PDI vivant dans la ville de Ouagadougou. C'est ainsi que la ministre chargée des questions humanitaires affirmait que : « *Ouagadougou n'a pas la commodité nécessaire pour abriter les déplacés internes* » (extraits du "Lefaso.net", le 23 juin 2019). Par conséquent, il n'existe pas officiellement des PDI dans la ville de Ouagadougou. Alors que

partout dans le monde, les personnes déplacées internes ont tendance à chercher refuge dans les centres urbains plutôt que dans les camps (J. CAROLIEN ET P. ANTEA, 2017). Cela se justifie selon N. GAUVIN (2015) par le fait que les sites ou camps planifiés n'offrent pas des solutions clairement durables, mais aussi du fait que les villes peuvent offrir un refuge à ceux qui ont perdu leurs maisons et leurs moyens de subsistance, et faciliter l'accès à des solutions durables (Le Rapport mondial sur le déplacement interne, 2019).

Les recommandations du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) relatives aux personnes déplacées préconisent la recherche de solutions durables aux problèmes des PDI, l'assistance et la protection effectives (UNFPA/MSVG, 2007). Vu parfois comme étant le dernier recours possible pour une population touchée, la relocalisation est perçue souvent comme un échec dans les solutions d'hébergement, les raisons données par la Banque Mondiale sont : « (1) les nouveaux sites choisis sont inadéquats, (2) la distance des activités de subsistance et des réseaux sociaux, (3) le design socio-culturellement est inapproprié, (4) l'absence d'implication de la communauté et (5) la sous-évaluation des coûts de relocalisation » (Banque mondiale, 2010 cité par N. GAUVIN, 2015 : 13).

Conclusion

Des ménages entiers se sont déplacés des différentes régions du Burkina Faso vers Ouagadougou la capitale depuis la recrudescence de l'insécurité dans le pays. La notion de personnes déplacées internes a été définie au niveau international pour caractériser ce phénomène. Cette notion est saisie dans cet article à travers deux dimensions à savoir, la situation de vulnérabilité de ces dernières, avant et sous la Covid-19 et leurs stratégies d'adaptation. La violence et l'instabilité à l'origine du déplacement suivent très souvent les communautés déplacées dans leur zone d'accueil. La perte du cadre protecteur de la famille et de structures communautaires les exposent dans des conditions de vie précaires (Global Protection Cluster Working Group, 2010 cité par J. CAROLIEN ET P. ANTEA, 2017). D'après cette étude, depuis l'apparition du premier cas de Covid-19 dans la ville de Ouagadougou, la précarité de leurs conditions de vie a augmenté du fait des mesures barrières instituées par les autorités afin d'arrêter la propagation du virus. Laissées pour compte, les PDI de l'arrondissement N°9 de la ville de Ouagadougou ne resteront pas passives face à leur vulnérabilité liée à l'apparition du coronavirus. Ainsi, l'apport de cet article est à deux niveaux : au niveau scientifique, du fait d'avoir saisi à travers les données empiriques de portée qualitative ce qui constitue l'état de vulnérabilité des PDI de l'arrondissement N°9 de Ouagadougou depuis l'apparition du coronavirus et leurs stratégies d'adaptation. Par ailleurs, au niveau de l'action, les données de cet article peuvent servir de base de connaissance sur les conditions de vie de ces dernières pour les intervenants dans le domaine de la prise en charge des déplacés internes.

Références bibliographiques

AUDUREAU William et VAUDANO Maxime, 2020, Coronavirus : Du premier cas détecté de Covid-19 au début du déconfinement, la chronologie d'une crise mondiale. Publié le 12 mai 2020 à 16h56, mis à jour le 14 mai 2020 à 20h22, consulté le 23 mai 2020. URL:https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/12/coronavirus-de-la-chauve-souris-au-deconfinement-la-chronologie-de-la-pandemie_6039448_4355770.html

- CAMBREZY Luc, 2007, « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4199> ; DOI : 10.4000/remi.4199
- CAROLIEN Jacobs, HELENE Flaam, MIGNONNE Fowlis et AARON Pangburn, 2017, « Besoins, stratégies et mécanismes en matière de justice pour les personnes déplacées » in *Cahier du CERPRU. Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu*. 25 (24) p.27-45 <https://biblio.ugent.be/publication/8522829/file/8522831>
- CAROLIEN Jacobs et ANTEA Paviotti, 2017, Note d'orientation #1 : Distinguer les Personnes Déplacées Internes en milieu urbain : un défi sous-estimé. Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society. Décembre 2017. <https://www.universiteitleiden.nl/binaries/content/assets/rechtsgeleerdheid/instituut-voor-metajuridica/note-dorientation-1-by-carolien-jacobs-and-antea-paviotti.pdf>
- Centre d'Excellence en Pratique Statistique et Informatique (CEPSI), 2020, Rapport de sondage CAP Covid-19, Burkina Faso. https://lefaso.net/IMG/pdf/rapport_sondage_cap_covi-19-.pdf
- CHAMBERS Robert, 1989, « Editorial introduction : vulnerability, coping and policy » in *Institute of Development Studies*. <https://scholar.google.com>
- Ministère de la solidarité et des victimes de guerre, 2007, Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale : résultats de l'enquête. MSVG/ENSEA/UNFPA. <https://cotedivoire.unfpa.org/fr/publications/conditions-de-vie-des-personnes-d%C3%A9plac%C3%A9es-et-des-familles-d%E2%80%99accueil-en-zone>.
- GAUVIN Nicolas, 2015, L'analyse de la vulnérabilité d'une population déplacée suite à un désastre naturel : le cas du site planifié Corail à Port-au-Prince. Mémoire de Maîtrise en sciences aménagement. Université de Montréal. Novembre 2015. p.157
- KEDOWIDE Mevo Guezo Conchita Ghislaine, 2011, « SIG et analyse multicritère pour l'aide à la décision en agriculture urbaine dans les pays en développement, cas de Ouagadougou, Burkina Faso », thèse de Doctorat. Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, p.301.
- MOSER Caroline ON, 1998, « The asset vulnerability framework : reassessing urban poverty reduction strategies » in *World development* vol.26 n°1, 1-19. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X97100158>
- NA Zhu, DINGYU Zhang, WENLING Wang, XINGWANG Li et al. (2020). « A Novel coronavirus from Patients with Pneumonia in China, 2019 », in *New England Journal of Medicine*, vol. 382, n°8, 20 février. <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/nejmoa2001017>
- OCHA UN, 2004, *Guiding principles on internal displacement*. Geneva: United Nations
- DE SARDAN Jean Pierre Olivier, 2008, « La rigueur du qualitatif ; Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique », *Anthropologie prospective* n°3 374p.
- OMS, 2020, *Novel Coronavirus (2019-nCoV) Situation report-11*, sur www.who.int, Organisation mondiale de la santé, 31 janvier.
- PAM, 2020, *Analyse rapide de l'impact du COVID-19 et des mesures de restrictions sur les marchés et sécurité alimentaire des ménages*.
- Planète enfant et développement [PED] (2020). *Quelles conséquences du Covid-19 sur les plus vulnérables*.
- Radars Info, 2019, *Déplacés internes à Ouagadougou : Entre situation humanitaire difficile et espoir de retour au bercail*, Catégorie : Société (/index.php/fr/societe) C Publication : 26 août.

Rapport mondial sur le déplacement interne, mai 2019.

YOHAN Demeure, 2020, Une IA a alerté sur le coronavirus bien avant les scientifiques ! SciencePost.fr, 29 janvier 2020 8h20min. <https://sciencepost.fr/une-ia-a-alerte-sur-le-coronavirus-bien-avant-les-scientifiques/>.

FODOU Augustin, 2019, Burkina Faso : dans le centre-nord, la situation sécuritaire reste préoccupante. <https://sahelien.com/burkina-faso-dans-le-centre-nord-la-situation-securitaire-inquiete/>, consulté le jeudi, 15 décembre, 2022.

OCHA, 2021, Burkina Faso, déplacement massif de population à Barsalogo dans le centre-Nord. Rapport de situation mis à jour le 8 décembre 2021. <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/card/2mbG2wXPo8/>